

Tarifications bancaires : décisions du CCSF

Faisant suite au rapport de propositions sur les tarifs bancaires de MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans, le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a pris, lors de sa réunion du 21 septembre 2010, un certain nombre de mesures pour des tarifs bancaires plus justes et plus équilibrés.

1 – Renforcer la lisibilité, la transparence, la comparabilité et le suivi des tarifs bancaires

A partir du 1^{er} janvier 2011, une liste standard de 10 tarifs figurera en tête des nouvelles plaquettes tarifaires et, à partir du 30 juin 2011, les banques feront figurer le total mensuel des frais bancaires dans les relevés mensuels de compte. Le CCSF assurera une nouvelle mission d'observatoire des tarifs bancaires et remettra son premier rapport en septembre 2011.

2 – Ouvrir la voie à des moyens de paiement plus modernes

Les banques ont pris l'engagement de poursuivre la diffusion active de la carte à autorisation systématique et de proposer une initiative sur le virement de proximité pouvant se substituer au chèque. Le CCSF lancera des travaux pour l'évolution du TIP et une étude sur l'utilisation du chèque.

3 – Améliorer le fonctionnement des forfaits

Les banques se sont engagées à : mieux détailler le contenu des forfaits dans les plaquettes tarifaires et lors de la souscription, garantir que les forfaits présentent toujours un avantage tarifaire par rapport à l'offre à la carte, mettre en place une nouvelle génération de forfaits personnalisables par le client. Le CCSF dressera un état des lieux avant le 1^{er} juin 2011.

4 – Prévenir les incidents de paiement et leur impact pour les consommateurs

Pour les clientèles fragiles, les banques se sont engagées à : intégrer dans toutes les offres bancaires de gammes de paiement alternatifs (GPA) un nombre minimum d'alertes sur le niveau du solde (mise en place du dispositif courant 2011), intégrer dans les offres de GPA un tarif limité pour les frais d'incident, notamment les commissions d'intervention qui seront divisées par deux par rapport au tarif actuel ou à un niveau plus modeste, proposer d'ici fin 2010 une solution transitoire permettant au minimum de limiter la perception de ces frais dans le cadre de la GPA existante.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Comité de Bâle

Le Comité de Bâle a annoncé le 12 septembre 2010 un notable renforcement des exigences de fonds propres et entériné sans réserve les accords auxquels il était parvenu le 26 juillet 2010. Ces modifications, de même que l'adoption d'une norme de liquidité forment un élément essentiel du programme de réforme financière qui sera présenté au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, à Séoul, en novembre prochain.

Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence a sanctionné 11 banques françaises à hauteur de 384,9 millions d'euros pour infraction aux règles de la concurrence en instaurant des commissions interbancaires non justifiées lors du passage à la dématérialisation du traitement des chèques (Echange Images-Chèques). Elle a également sanctionné ces mêmes banques pour avoir appliqué deux commissions interbancaires pour services connexes (dites AOCT, annulation d'opérations compensées à tort).

Projet de loi de finances pour 2011

Les crédits de la mission outre-mer s'élèvent à 1,45 milliard d'euros en autorisations d'engagement et à 1,46 milliard d'euros en crédits de paiement. Le projet de loi de finances comprend deux axes : l'emploi et les conditions de vie outre-mer.

Les crédits de la mission sont projetés respectivement à 1,26 milliard d'euros en autorisations d'engagement et 1,28 milliard en crédits de paiement en 2012 et 1,25 milliard en autorisations de paiement et 1,19 milliard en crédits de paiement en 2013.

Publication au Journal Officiel de la République

Renforcement de la solidité des banques et contrôle des risques

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 25 août 2010 modifiant diverses dispositions réglementaires relatives au contrôle prudentiel des établissements de crédit et des entreprises d'investissement a été publié au Journal Officiel de la République du 24 septembre 2010.

Publications

1 - Microcrédit

L'Observatoire de la microfinance, présidé par Michel Camdessus, a publié son deuxième rapport annuel. Le Rapport souligne l'intérêt croissant suscité par la microfinance en France, la prise de conscience au sein de la profession bancaire pour faciliter l'accès au crédit ainsi que le rôle majeur joué par les pouvoirs publics dans la promotion de ce moyen de financement, notamment par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations. Ce développement va de pair avec l'apparition de nouveaux risques et un renforcement de la régulation est indispensable.

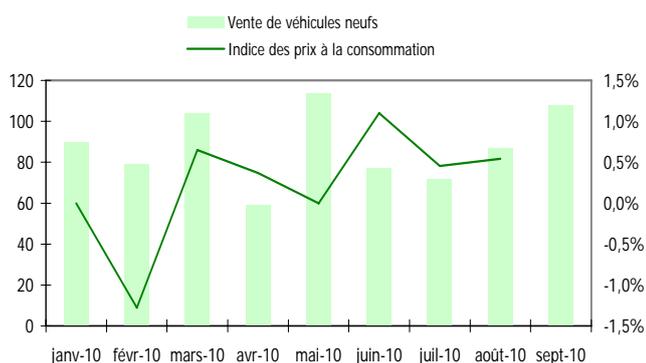
Le rapport est disponible en téléchargement sur : <http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/microfinance-2009.pdf>

2 - Epargne réglementée

Evolution de l'épargne réglementée depuis la généralisation de la distribution du livret A. L'article rédigé par Antoine Mérieux, Secrétaire général de l'Observatoire de l'épargne réglementée, et Alice de Charrette (Banque de France) a été publié dans le n° 181 du Bulletin de la Banque de France du 3^e trimestre 2010.

Le document est téléchargeable sur : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/bulletin/bul181.htm>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE



Source: SOREFI

Hausse des ventes de véhicules neufs

Le nombre de véhicules neufs vendus en septembre a fortement progressé par rapport au mois d'août (+24 % et +1,9 % en glissement annuel). En revanche, en cumul, sur un an, les ventes ont légèrement diminué (-0,5 %) pour s'établir à 790 unités.

L'inflation reste stable au 31 août

Entre les mois de juillet et août, l'inflation est restée stable à +0,5 %. Sur un an, les prix ont progressé de 2,4 %. Cette évolution s'explique par le renchérissement des prix des produits alimentaires (+2,1 %), notamment des produits frais (+4,5 %) et de ceux des viandes et volailles (+4,5 %), tandis que la variation des prix des autres produits est presque nulle.

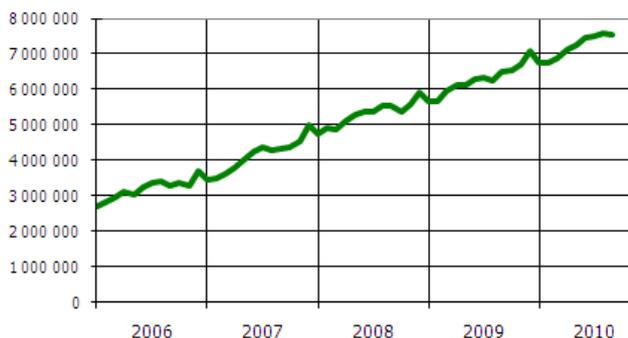
Les émissions nettes

Au 30 septembre, l'évolution des émissions nettes de **billets** en valeur s'inscrit au 30 septembre, en légère hausse (+0,7 % après +1,5 % le mois précédent) pour atteindre 384,3 millions d'euros. Pour la deuxième fois en 2010, les émissions nettes de billets en nombre se contractent (-0,9 %). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit à 7,5 millions au 30 septembre 2010. L'accroissement de la masse monétaire théorique (en valeur) associé à la diminution du nombre de billets en circulation renchérit la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île, qui gagne 80 centimes, à 51 €.

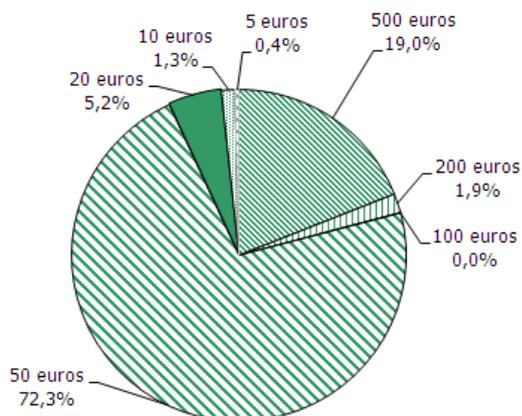
Émissions nettes cumulées de billets au 30 septembre 2010

en millions d'Euros

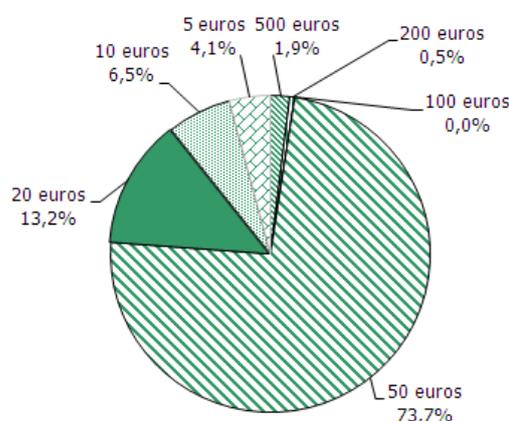
en nombre



Répartition des billets en valeur



Répartition des billets en volume



BRÈVES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Tourisme

Salon de Top résa : Mayotte a participé au salon de Top résa, l'un des plus importants salons internationaux du tourisme réservés aux professionnels. 100 brochures et 40 codes d'accès au site internet du Comité départemental du tourisme de Mayotte (CDTM) ont été distribués aux professionnels et aux journalistes spécialisés dans le tourisme.

Projets hôteliers : L'une des faiblesses du secteur touristique mahorais demeure l'insuffisance du parc hôtelier. La préfecture de Mayotte recherche des investisseurs pour les neuf sites touristiques inscrits dans le Plan d'aménagement et de développement durable de Mayotte (PADD). Parallèlement, les projets émanant du secteur privé se poursuivent. Les travaux de la plus grande résidence hôtelière de Mayotte « le Maharadja », d'une capacité de 71 chambres et suites, sont achevés. L'établissement sera inauguré à la fin de l'année. Par ailleurs, les travaux de l'hôtel de la pointe Koungou (d'une capacité de 125 chambres) devraient démarrer en 2013. Un autre hôtel de haute gamme (28 chambres) est prévu en Petite Terre.

Bilan de la fréquentation touristique en 2009 : La fréquentation touristique en 2009 a progressé. Quelque 49 480 touristes sont venus à Mayotte dont la majorité en provenance de la France métropolitaine. Ce chiffre est en progression de 30 % par rapport à 2008. Selon la direction du Comité départemental du tourisme, la restructuration de la stratégie de promotion et de communication a contribué à cette évolution favorable.

Foncier

Réunion d'information sur les zones des cinquante pas géométriques (ZPG) : La Préfecture de Mayotte a tenu le 1^{er} septembre une réunion ayant pour objet de présenter les procédures permettant aux mahorais occupant le domaine public de l'Etat en zone urbaine de devenir propriétaires de leur parcelle. Les prix d'acquisition des terrains seront fixés par France Domaine. Seules les personnes de nationalité française ou européenne, ayant construit leur habitation avant le premier janvier 2007, l'occupant à titre principal, disposant d'un plan de situation établi par un géomètre agréé, et qui sont domiciliées fiscalement à Mayotte, peuvent prétendre au rachat de parcelles urbaines en ZPG. Les collectivités locales (Conseil général, communes et syndicats) pourront se voir attribuer ces terrains gratuitement, sous réserve que l'ouvrage à bâtir soit d'intérêt public.

Immobilier

Construction des premiers logements locatifs sociaux à Mayotte : Les premiers logements locatifs sociaux (58 logements en accession très sociale -LATS-), construits par la Société immobilière de Mayotte (SIM), seront livrés en fin d'année 2010. Ces logements sont destinés aux ménages à revenus modestes (inférieurs à 1 260 euros par mois pour un couple sans enfant et 2 163 euros pour un couple avec trois enfants). Entre 2010 et 2012, près de 673 logements sociaux et très sociaux devraient être mis en chantier. Ils seront situés majoritairement dans la commune de Mamoudzou. Le coût de ces opérations est estimé à près de 205 millions d'euros, financés par l'Etat et la Collectivité départementale. Par ailleurs, le contrat de projet 2008-2014 consacre 203 millions d'euros aux opérations de construction de logements sociaux, d'aménagement foncier ou de résorption de l'habitat insalubre.

Technologies de l'information et de la communication

Signature d'un contrat de construction du câble sous-marin Lion II : Le contrat de construction et de maintenance du câble sous-marin Lion II a été signé le 23 juillet par le président du consortium composé de sept sociétés. Cette signature marque le lancement d'une première tranche de travaux de pose d'un câble de fibre optique d'une longueur de 2 700 kilomètres entre La Réunion, le nord de Madagascar et Mayotte. Le projet représente un investissement de plus de 60 millions d'euros. Le consortium bénéficiera de 10 millions d'euros, équivalents-subvention en défiscalisation en contrepartie d'un accès à un prix abordable. Son débit atteindra 1,28 téraoctet par seconde permettant ainsi à Mayotte d'accéder au haut débit en 2012.

Environnement

Inauguration de la ferme photovoltaïque à la centrale d'Electricité de Mayotte (EDM) : Sur le site de la centrale électrique d'EDM à Longoni, 4 582 panneaux solaires ont été installés sur le sol, sur une surface de 2 hectares. L'installation a une capacité de production de 1 mégawatt et peut alimenter 2 300 personnes par an. Cette production correspond à une économie annuelle de 980 tonnes de carburant fossile. Les installations sur les toits de certaines entreprises et bâtiments publics, produisent à ce jour près de 6,4 mégawatts d'énergie renouvelables, soit 17 % du total de l'électricité produite à Mayotte.

Mise en place à Mayotte d'une filière « déchets d'équipements électriques et électroniques » et de « l'éco taxe » : L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a tenu une conférence de presse le 17 septembre sur la mise en place à Mayotte d'une filière « déchets d'équipements électriques et électroniques » (DEEE) et de « l'éco taxe ». Ces déchets suivront une filière d'élimination organisée par les importateurs et les distributeurs. Mayotte compterait à ce jour 2 000 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques.

Mise en place du Conseil maritime ultra-marin de Mayotte : Le 24 septembre, le Secrétaire général du comité national de suivi du Grenelle de la mer s'est rendu à Mayotte pour mettre en place le Conseil maritime ultra-marin de Mayotte. Cette structure mettra en œuvre les engagements du Grenelle de la mer qui comprend 504 propositions dont 20 intéressent Mayotte : elles concernent notamment le règlement de la problématique des déchets, le développement du transport de passagers et de marchandises par voie maritime, la création d'un port à sec, la lutte contre la pollution, le renforcement des moyens du conservatoire, etc.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation		août.-10	111,5	0,5%	2,4%
	base 100 en déc. 2006					
Chômage (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi		déc.-09	12 585	25,4%	-
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-10	28 427	8,9%	7,6%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	juin-10	164 259	-	11,6%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-10	1 464	76,0%	127,6%
		cumulées	juin-10	4 284	-	74,1%
	Taux de couverture	mensuels	juin-10	5,15%	1,96 pt	2,71 pt
		cumulés	juin-10	2,61%	0,53 pt	0,94 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	juin-10	503	-3,5%	52,9%
		cumulés	juin-10	2 621	-	24,6%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	juin-10	23 334	5,4%	25,0%
		cumulés	juin-10	119 739	-	-35,5%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	juin-10	46,4	11,2%	28,1%
		cumulés	juin-10	247,3	-	34,4%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)		juin-10	12 748	12296,9%	25,2%
			juin-10	39 402	-	-10,8%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		juin-10	36 123	0,3%	5,9%
	Consommation (en milliers de Kwh)		juin-10	20 394	-3,7%	14,1%
			juin-10	120 667	-	9,7%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	oct.-10	85	24,1%	-6,6%
		cumulés	oct.-10	790	-	-4,6%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	oct.-10	23	109,1%	35,3%
	cumulés	oct.-10	154	-	20,3%	
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuels	juin-10	5	81,4%	-52,7%
		cumulés	juin-10	26	-	-41,2%
	- en milliers euros	mensuelles	juin-10	37	74,7%	-50,8%
	cumulées	juin-10	171	-	-40,1%	

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)

	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2010	0,65%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%
ANNEE 2009	3,79%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3489%	0,4768%	0,4199%	0,4431%	0,6180%	0,8800%	1,1370%	1,4200%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
3,14%	3,07%	2,76%	2,74%	3,34%	3,27%	2,96%	2,94%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

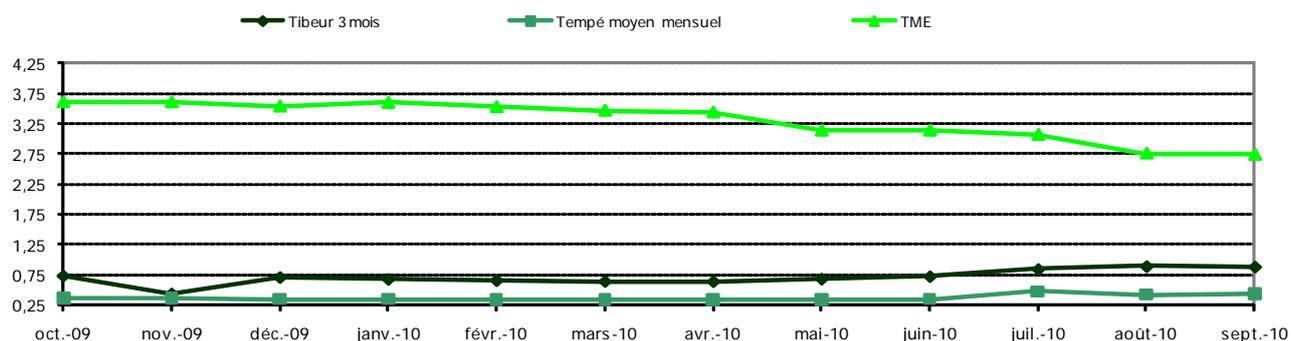
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
3,14%	3,07%	2,76%	2,74%	3,34%	3,27%	2,96%	2,94%

Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		5,60%			
Prêts à taux variable		5,05%			
Prêts relais		6,27%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,32%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,32%	Découverts en compte (1)		13,59%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,15%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

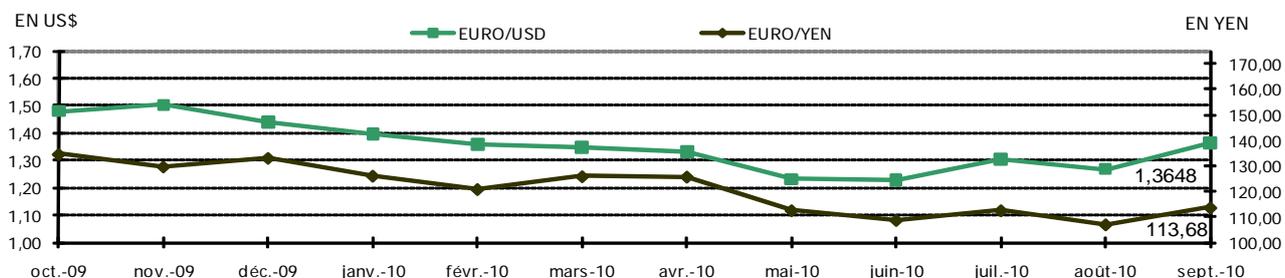
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3648	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,5438	EURO/SRD (Surinam)	3,73210
EURO/JPY (Japon)	113,6800	EURO/BWP (Botswana)	8,96180	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43370
EURO/CAD (Canada)	1,4073	EURO/SCR (Seychelles)	16,8114	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,4819
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85995	EURO/MUR (Maurice)	41,2057	EURO/BBD (La Barbade)	2,71920
EURO/SGD (Singapour)	1,7942	EURO/BRL (Brésil)	2,3201	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,64710
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5918	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,53050	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2748,22	EURO/XCD (Dominique)	3,6709	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK